

Directives concernant le tableau sur les accommodements/atteintes fonctionnelles/symptômes du TDAH dans le cadre d'études postsecondaires

Aux professionnels de la santé,

Afin que les étudiants du niveau postsecondaire atteints de TDAH puissent se prévaloir de mesures d'accommodement et recevoir du soutien, les établissements scolaires exigent de recevoir un rapport indiquant le diagnostic de TDAH, les atteintes fonctionnelles de l'étudiant en milieu postsecondaire et les mesures demandées. Les renseignements suivants et le tableau ci-joint se veulent des outils visant à faciliter l'élaboration d'un tel rapport. En plus de rencontrer votre patient et de discuter du tableau, la rédaction de ce rapport détaillé devra se baser sur la documentation recueillie lors du processus d'évaluation, les symptômes présentés et les antécédents du patient.

Rencontre avec le patient

Quand vous suivez un patient depuis quelque temps, vous connaissez bien ses symptômes de TDAH. Malgré cela, il est essentiel que vous rencontriez le patient pour revoir ses symptômes et ses atteintes fonctionnelles et leurs répercussions potentielles dans le milieu postsecondaire. Il est aussi important de revoir les mesures d'accommodement que votre patient a trouvés utiles dans le passé ou qui pourraient être mises en place selon lui pour l'aider dans ce milieu. Le tableau fourni peut servir d'outil pour faciliter cette discussion.

Exigences relatives au rapport

Les établissements postsecondaires exigent que les points suivants soient documentés de façon détaillée :

- le diagnostic de TDAH et comment il a été obtenu (processus d'évaluation décrit en détail);
- les symptômes du patient directement liés aux atteintes fonctionnelles attendues en milieu postsecondaire;
- les mesures d'accommodement adéquates découlant directement des atteintes fonctionnelles.

Un tableau mettant en évidence les symptômes de TDAH, les atteintes fonctionnelles couramment associées et les mesures d'accommodement adéquates qui s'y rapportent a été fourni afin de vous aider à rédiger votre rapport. Lors de vos discussions avec le patient, utilisez le tableau pour cocher les atteintes fonctionnelles ciblées et les mesures d'accommodement choisies. Vous pouvez demander à votre patient de vous donner des exemples de difficultés rencontrées à l'école dans le passé. Une fois votre évaluation terminée, le tableau peut servir de référence pour rédiger un rapport détaillé pour l'établissement.

Exactitude de la documentation

Rappelez-vous que ces rapports doivent refléter avec exactitude les besoins découlant des atteintes fonctionnelles de votre patient en particulier. Les établissements postsecondaires tiendront pour acquis que votre rapport résulte d'une évaluation juste des atteintes fonctionnelles de l'étudiant et comprend une liste adéquate et raisonnable des mesures d'accommodement demandées pour lui venir en aide.